



L'ULTRA VIOLENCE DES DETENUS ON EN PARLE ?

UN REFUS DE REINTEGRER

=

3 SURVEILLANTS BLESSES !!!!

Ce vendredi 07 février 2025 vers 12h30 lors de la distribution du repas, le détenu A. a décidé de ne pas réintégrer sa cellule.

Malgré la pédagogie employée afin de gérer cette situation du mieux possible, le détenu A. lui, a préféré, refuser d'obéir aux ordres du personnel et a répondu par la violence...

...Violence qu'il utilise par habitude sur des co-détenus...

Lors de cette intervention, 3 collègues ont été blessés !!!!

Pour **FO Justice Saint-Martin-de-ré**, il y en a marre de se répéter encore et encore ...

FO Justice SMR réclame depuis des lustres la dotation de pistolet à impulsions électriques !!! ON N'EN SERAIT PAS LÀ AUJOURD'HUI !!!

FO JUSTICE Saint-Martin de ré demande le transfert de ce détenu dès sa sanction disciplinaire terminée et demande des sanctions pénales exemplaires pour cet agresseur de personnel.

FO JUSTICE Saint-Martin de ré adresse tout son soutien à nos collègues blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.

